

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 21/08/2013	Dossier complet le 21/08/2013	N° d'enregistrement F05213 P0093

1. Intitulé du projet

Dessouchage de la peupleraie de la Roche Ballue à Bouguenais (44)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51	Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, inférieure à 25 hectares. La superficie concernée par le défrichement est de 2.35 hectares.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste à réaliser l'abattage et le dessouchage des peupliers présents au droit d'une partie de la parcelle AB03, sur le territoire de la commune de Bouguenais, au droit du lieu-dit "La Roche Ballue".

4.2 Objectifs du projet

L'objectif principal du projet consiste à redonner à la partie de parcelle concernée des fonctionnalités "zones humides" intéressantes.

Cette renaturation / restauration de fonctionnalités intervient dans le cadre des mesures compensatoires à l'extension du poste électrique de BRAINS qui génère la destruction de zones humides (selon le seul critère pédologique).

Une partie des trous liés au dessouchage sera comblée pour permettre une mise en pâture du site; le mode d'exploitation sera compatible avec les objectifs "zones humides" et la localisation du site à l'intérieur du site Natura 2000 de L'Estuaire de la Loire.

L'autre partie des trous ne sera pas comblée afin de constituer des zones d'accueil et de vie pour les amphibiens notamment.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La réalisation du projet va consister à réaliser les étapes suivantes:

- Abattage des peupliers présents au droit de la partie de parcelle mentionnée précédemment. A noter que les deux rangées de peupliers qui longent l'étier qui constitue la limite sud de la parcelle seront préservées pour éviter tout impact sur la stabilité des berges.
- Débardage / débusquage des peupliers ayant été abattus. Cette phase comprend l'évacuation de l'ensemble du bois y compris les rémanents.
- Dessouchage des peupliers et évacuation des souches à l'extérieur du site pour éviter leur transfert vers la Loire en cas de crue ou de fort coefficient de marée (remarque qui s'applique à l'évacuation des bois et des rémanents).
- Comblement d'une partie des trous de souche pour remise en pâture.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois réalisés les travaux décrits précédemment:

- La partie de la zone humide restaurée, destinée à la remise en pâture, sera confiée en exploitation à un agriculteur.
- La partie de zone humide restaurée et au droit de laquelle les trous de souche n'auront pas été comblés sera physiquement délimitée afin d'être différenciée de la zone précédente.

La partie de parcelle concernée par le retrait des peupliers constituera une extension de la réserve ornithologique de La Mandine.

Une convention, d'une durée de 5 ans, renouvelable, sera signée entre l'exploitant agricole, la mairie de Bouguenais, l'association Bretagne Vivante et RTE pour fixer les modalités d'entretien et de gestion de la zone. Elle sera, à terme, rétrocédée à la commune de Bouguenais.

Le suivi et la gestion de la réserve ornithologique ainsi étendue seront confiés à Bretagne Vivante, sous la maîtrise d'ouvrage de la commune de Bouguenais.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet s'inscrit dans le programme des mesures compensatoires à la destruction de zones humides (selon le seul critère pédologique) liée à l'extension du poste électrique de BRAINS.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie de la partie de parcelle AB03 concernée	3 ha 00 a 00 ca
Superficie défrichée	2 ha 35 a 00 ca
Superficie de zone humide renaturée / restaurée	3 ha 00 a 00 ca

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

La Roche Ballue
Bouguenais (44)

Coordonnées géographiques¹ Long. 1 ° 39 ' 58 " 0 Lat. 47 ° 11 ' 24 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

La parcelle concernée par le projet est, en l'état actuel, occupée par une peupleraie. Une partie de la parcelle AB03 est occupée par une végétation de type prairiale ; l'absence de peupliers à l'aplomb de cette partie de parcelle s'explique par la présence d'une ligne électrique aérienne.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La parcelle concernée par le projet est située à l'intérieur de la zone NNS (zone naturelle à forte sensibilité écologique), au sens du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bouguenais, en vigueur depuis le 24/07/2013.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF type 1 (2ème génération) 10010009 Prairies de Saint-Jean-de-Boiseau à Bouguenais ZNIEFF type 2 (2ème génération) 10010000 Vallée de la Loire à l'aval de Nantes
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone humide d'importance majeure de l'estuaire de la Loire (FR511003). Le site est également compris à l'intérieur du périmètre "zone humide" du SMN (1996).
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Bouguenais est concernée par le Plan de Prévention du Risque Inondation de la Loire aval, prescrit depuis le 05/07/2007. Ce PPRi est en cours d'élaboration (enquête publique prévue en septembre 2013 avant approbation à une date inconnue).
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site des travaux est situé à l'intérieur du site Natura 2000 de L'Estuaire de la Loire: - FR5210103 Zone de protection spéciale; - FR5200621 Site d'importance communautaire.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site des travaux est situé hors de tout périmètre de monument historique, de site classé. Il est situé 9.3 km à l'est de la limite amont du site classé de l'Estuaire de la Loire (4453).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet concerne l'abattage et le dessouchage des peupliers présents sur une superficie de 2.35 hectares. Le produit de ces travaux (bois et souches) sera évacué du site, y compris les rémanents (cf.point 4.3.1.).
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet va améliorer les fonctionnalités écologiques de la zone humide présente au droit de la peupleraie. Il va permettre: - Le retour d'une végétation typique des zones humides des bords de Loire, - Une augmentation des habitats favorables aux amphibiens,
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Une restauration du corridor ornithologique du bord de Loire, dans le sens est - ouest, permettant de relier l'estuaire au site de la Mandine. Le projet présente donc des impacts positifs pour les ZNIEFF et le site Natura 2000.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet a pour conséquence de supprimer 2.35 ha de peupliers qui seront remplacés par une prairie pâturée par des bovins et par une zone naturelle ; ces deux zones étant des zones humides qui prolongeront le site ornithologique de la Mandine.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit au sein d'un territoire inondable. Le projet va augmenter, à la marge, le champ d'expansion des crues de la Loire, sans modifier le champ de vitesse et sans aggraver la vulnérabilité. Le projet est donc sans impact négatif sur les crues.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Seule la phase travaux va générer du bruit. Ces nuisances seront limitées aux heures de travail en journée en semaine. Dans la situation a priori la plus défavorable, les habitations les plus proches sont situées à 80 mètres des travaux.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Seule la phase travaux est susceptible de générer des vibrations par l'action des engins. Ces vibrations éventuelles seront très faibles et limitées: cf. éléments indiqués ci-dessus concernant le déroulement des travaux.
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va produire du bois, des souches et des rémanents de coupe. L'ensemble de ces matériaux, issus de l'abattage et du dessouchage des peupliers sera évacué du site pour être valorisé ou éliminé, en fonction des filières possibles.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va supprimer 2.35 hectares de peupleraie non exploitée et non entretenue depuis plusieurs années. Le projet va permettre de restituer une partie des 3 hectares de la parcelle au pâturage par des bovins, en extension de la zone ornithologique de la Mandine.

4.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

4.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet concerne la suppression d'une peupleraie sur une superficie de 2.35 ha. Sa vocation est d'améliorer les fonctionnalités de la zone humide présente, pour une superficie de 3 ha. Ce projet va permettre une remise en pâture par des bovins, une augmentation des habitats pour les amphibiens, une réouverture du corridor au bénéfice de l'avifaune entre la partie aval de l'estuaire de la Loire et le site ornithologique de la Mandine. A l'issue des travaux, ce site sera intégré au site ornithologique de La Mandine dont il constituera une extension.

L'ensemble sera placé sous la responsabilité de la mairie de Bouguenais qui en confiera la gestion à Bretagne Vivante, ce qui garantit la pérennité des actions mises en oeuvre.

Le projet constitue une mesure compensatoire au titre des zones humides dans le cadre de l'extension du poste électrique de Brains.

Au bilan, ce projet présente des incidences négatives potentielles très faibles en phase chantier et un impact positif pérenne pour les milieux naturels une fois mis en oeuvre.

Le projet devrait donc être dispensé d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	<p>Etude pour l'exploitation d'une peupleraie, réalisée par l'ONF sous la maîtrise d'ouvrage de RTE en juin et juillet 2013.</p> <p>Etude d'impact sur l'environnement du projet d'extension du poste électrique de Brains, réalisée par SCE pour RTE en juillet 2013.</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à le

Signature

Philippe GOUIN
Responsable de projet


 Chef de Projets Senior
 Karine LAU-BEGUE